



Municipalité d'Amherst

INSCRIPTIONS — CAMP DE JOUR ÉTÉ 2020

Les inscriptions pour le **camp de jour** se dérouleront du **2 au 5 juin 2020 (23h59)** par **courriel** au cdj@municipalite.amherst.qc.ca (en envoyant le document d'inscription complété et signé). Si cela n'est pas possible, vous pouvez nous écrire par courriel afin de convenir d'une autre manière d'inscrire votre enfant.

Vous avez la possibilité de vous procurer les documents à remplir sur notre site Internet (à partir du 2 juin) : www.municipalite.amherst.qc.ca sous l'onglet culture et loisirs — camp de jour et service de garde.

Si vous avez des questions concernant le document aux parents ou concernant celui de l'inscription, n'hésitez pas à nous écrire au cdj@municipalite.amherst.qc.ca.

Le camp de jour s'adresse aux enfants âgés de 5 à 12 ans ayant, au moins, une maternelle 4 ans de complétée. Les activités débuteront le **lundi 29 juin** et se termineront le **vendredi 14 août 2020** (Le camp de jour est fermé le vendredi 3 juillet 2020 pour remplacer le férié du mercredi 1^{er} juillet 2020. Le camp est donc ouvert le 1^{er} juillet, mais fermé le 3 juillet 2020).

Pour l'inscription de vos enfants, vous aurez besoin de :

- ♥ Son numéro d'assurance maladie, ainsi que la date d'expiration ;
- ♥ L'information sur les médicaments (si applicable) ;
- ♥ Une **photo récente** de votre enfant (vous pouvez nous l'envoyer dans le sac à dos de votre enfant à la première journée du camp de jour) ;
- ♥ Deux personnes à contacter en cas d'urgence (numéros de téléphone).

****IMPORTANT**** Étant donné la COVID-19 et nos ratios d'enfants par animateurs qui sont plus petits, les places sont très limitées. Ainsi, la coordonnatrice vous contactera par téléphone ou par courriel le 8 juin afin de vous confirmer votre place pour l'été. Le paiement s'effectuera dans la semaine du 8 juin. Advenant qu'il y ait trop d'enfants d'inscrits dans le camp de jour, le conseil municipal a convenu qu'une pige serait faite parmi les enfants dont l'inscription est complétée, c'est-à-dire que la Municipalité a également reçu le paiement. Cela dit, tous les enfants d'une même famille seront gardés dans le camp si l'un des enfants est pigé pour avoir sa place dans notre camp cette année. Il y aura, par contre, une priorité aux résidents d'Amherst.

****IMPORTANT**** Aucune inscription ne sera acceptée après le délai du 5 juin 23h59 afin de pouvoir bien respecter les ratios exigés par la Santé publique du Québec.

****IMPORTANT**** En raison de la pandémie, il n'y a pas d'inscription à la journée. Si votre enfant n'est pas inscrit pour l'été au camp de jour, il ne pourra pas venir.

Modalités de paiement

Les coûts du camp de jour devront être **payés** la journée même de l'acceptation de votre enfant dans le camp pour l'été 2020. Bien sûr, s'il n'y a pas de place pour votre enfant dans le camp, il n'y aura pas de paiement. Ce paiement se fera (la journée où votre enfant est accepté) soit par :

- **Chèque** à l'ordre de « Municipalité d'Amherst » (le chèque doit être déposé dans la boîte aux lettres métallique de la Municipalité d'Amherst qui se trouve à côté de la porte principale au 124, rue Saint-Louis, Amherst) ;
- **Carte de crédit par téléphone** (vous êtes invités à contacter Mylène Charlebois le 8 juin entre 7 h à 15 h au 819-681-3372 poste 5214) ;
- **Virement interac** (à l'adresse suivante : mcharlebois@municipalite.amherst.qc.ca).

****Cette année, le paiement se fera en un seul versement.****

***** Aucun remboursement des frais de camp de jour *****

En espérant vous compter parmi nous cet été !

La Municipalité d'Amherst ☺

Tarififications et horaires

Camp de jour seulement Horaire : De 8 h à 16 h	INSCRIPTIONS POUR TOUT L'ÉTÉ : Résidents d'Amherst : <ul style="list-style-type: none">- 300 \$ pour le premier enfant d'une famille ;- 280 \$ pour le deuxième enfant ;- 230 \$ pour le troisième enfant. Non-résidents d'Amherst : <ul style="list-style-type: none">- 600 \$ pour tous les enfants (possible seulement si des places sont disponibles : la priorité est donnée aux résidents)
Service de garde	Étant donné la COVID-19, la Municipalité d'Amherst ne pourra offrir de service de garde cette année. Les heures du camp seront donc de 8h00 à 16h00 pour tous les enfants. Merci de votre compréhension. ☺
Sorties, activités et ateliers	En raison de la Covid-19, il n'y aura pas de sorties extérieures. Cela dit, il y aura des activités spéciales gratuites qui seront offertes au camp. ☺